



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré
Mo
b



25100607

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

28 JUL. 2025

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise **0458 113 776**

Nom

(en entier) **ITM Alimentaire Belgium**

(en abrégé)

Forme légale **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Bosquet 4
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

Objet de l'acte : Précision sur les délégations de pouvoirs

Extrait du PV de CA du 27 mai 2025

Il est rappelé que, lors de la réunion du conseil d'administration du 6 mai 2025, certaines délégations de pouvoirs ont été accordées.

Le conseil précise que chaque délégation a été consentie à titre individuel. Dès lors, les personnes désignées peuvent exercer les pouvoirs délégués séparément et individuellement, sans devoir agir conjointement.

Les administrateurs décident à l'unanimité de donner pouvoir à Madame Lili-Anne Malmuth et Madame Victoria Lavore pouvant agir séparément et individuellement, avec pouvoir de subdélégation, aux fins de poser tous les actes qui pourraient être nécessaires ou utiles relatifs aux formalités (en ce compris, sans y être limité, l'établissement et la signature de tous les documents et formulaires) en vue (i) du dépôt (d'un extrait) du présent document au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent, (ii) de la publication y relative aux Annexes du Moniteur belge et (iii) de l'inscription ou de la modification des données à la Banque Carrefour des Entreprises.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des actes

Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention